

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage : Des points seront attribués aux cibles conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, de la façon suivante :

- Chaque cible vaut un pointage possible maximal de 100 points (10 schémas d'une valeur de 10 points chacun).
- Tous les trous touchés sont comptés d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le trou du plomb.
- Les coups qui atteignent l'extérieur des cercles de pointage reçoivent une valeur de zéro.
- Si le nombre de coups tirés sur la cible est supérieur au nombre accordé, les coups qui ont la valeur la plus élevée seront éliminés jusqu'à ce qu'on arrive au bon nombre de coups sur la cible. Deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré dépassant le nombre accordé.
- Si plus d'un coup sont tirés sur un schéma de pointage, seul le nombre de coups accordé peut être tiré sur les autres schémas [p. ex. si deux coups sont tirés sur le premier schéma, un schéma sur la cible demeurera non touché (exempt de coups)]. Si cela se produit plus de deux fois, deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré en plus du nombre accordé.

Équipement requis :

Obligatoire : Cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada (deux par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

1. L'activité peut être menée individuellement ou par équipes de quatre.
2. Donner deux cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Il sera accordé 30 minutes aux cadets pour tirer 20 plombs (un plomb sur chaque schéma [les plombs de zérotage sont autorisés]).
5. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
6. Après cet examen, toutes les cibles seront ramassées par l'O Sécur Tir qui enregistrera les résultats.
7. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Tirs croisés.
- Modifications des carabines.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.